



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

**de l'Assemblée**

**Le jeudi 6 février 2025 — N° 179**

**Présidente de l'Assemblée nationale :  
Mme Nathalie Roy**

---



La séance est ouverte à 9 h 40.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

Mme Dorismond (Marie-Victorin) fait une déclaration afin de sensibiliser la population à la cardiopathie congénitale.

---

Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Deodoro Rodriguez.

---

M. St-Louis (Joliette) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Marcel Bonin.

---

M. Marissal (Rosemont) fait une déclaration afin de saluer le travail des organismes communautaires de loisirs et de sports de la circonscription de Rosemont.

---

M. Asselin (Vanier-Les Rivières) fait une déclaration afin de souligner les Journées de la persévérance scolaire.

**6 février 2025**

---

Mme Garceau (Robert-Baldwin) fait une déclaration afin de souligner le travail d'organismes de la circonscription de Robert-Baldwin dans le cadre du Mois de l'histoire des Noirs.

---

Mme Mallette (Huntingdon) fait une déclaration afin de souligner le 200<sup>e</sup> anniversaire de la ville de Huntingdon.

---

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration afin de dénoncer les lacunes dans les services de transport aérien régional.

---

Mme Roy (Verchères) fait une déclaration afin de souligner le 25<sup>e</sup> anniversaire de Partajoie Sainte-Julie.

---

M. Montigny (René-Lévesque) fait une déclaration afin de souligner le 30<sup>e</sup> anniversaire de l'Association des personnes avec difficultés visuelles de Manicouagan.

---

Mme Champagne Jourdain (Duplessis) fait une déclaration afin de souligner l'importance du Port de Sept-Îles.

---

M. Lacombe (Papineau) fait une déclaration afin de souligner le travail de l'Association pour Personnes Handicapées de Papineau.

---

**6 février 2025**

---

À 9 h 54, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 10 h 03.

\_\_\_\_\_

Moment de recueillement

### **Présentation de projets de loi**

M. Lacombe, ministre de la Culture et des Communications, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 90 Loi reconnaissant le hockey sur glace comme sport national du Québec et concernant les référents culturels nationaux

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 90.

### **Dépôts de documents**

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 208 concernant les organismes publics et parapublics dans et hors du périmètre comptable du gouvernement, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 3 décembre 2024 par M. Chassin (Saint-Jérôme);  
(Dépôt n° 2217-20250206)

6 février 2025

---

### Dépôts de pétitions

Mme Blais (Abitibi-Ouest) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 16 101 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la construction de l'urgence, des soins intensifs et du bloc opératoire au Centre hospitalier Hôtel-Dieu d'Amos.

(Dépôt n° 2218-20250206)

---

M. Chassin (Saint-Jérôme) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 84 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une demande visant à autoriser la transformation des dépouilles par la méthode de la terramation.

(Dépôt n° 2219-20250206)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,  
Mme Blais (Abitibi-Ouest) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 9 665 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la construction de l'urgence, des soins intensifs et du bloc opératoire au Centre hospitalier Hôtel-Dieu d'Amos.

(Dépôt n° 2220-20250206)

### Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

6 février 2025

---

### Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté le 5 février 2025 sur la motion proposée par M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et sur la motion d'amendement proposée par M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

Est d'abord mise aux voix la motion d'amendement de M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne).

Cette motion se lit comme suit :

QUE la motion du député des Îles-de-la-Madeleine soit amendée de la manière suivante :

Après le 3<sup>e</sup> alinéa, insérer le suivant :

« QU'elle souligne que le secteur des services sociaux est aussi particulièrement affecté par les récentes compressions, résultant en une fragilisation du filet social; ».

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 378 en annexe)

Pour : 28 Contre : 72 Abstention : 1

Est ensuite mise aux voix la motion de M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte que le ministre de la Santé exige des compressions budgétaires de 1,5 milliard de dollars au réseau de la santé d'ici le 31 mars 2025;

QU'elle rappelle que Santé Québec a aboli plusieurs centaines de postes à travers toutes les régions et annoncé de multiples réductions de services;

6 février 2025

---

QU'elle reconnaisse que le système public de santé fait déjà face à un manque de personnel soignant, à des fermetures d'urgences et à la vétusté des établissements;

QU'elle exige que Santé Québec rende public le plan complet des compressions budgétaires en santé;

QU'enfin, l'Assemblée nationale reconnaisse que le gouvernement du Québec doit prendre la responsabilité des 1,5 milliard de dollars de compressions en santé et de ses conséquences sur les services aux citoyens.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 379 en annexe)

Pour : 29 Contre : 72 Abstention : 0

### Motions sans préavis

M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), conjointement avec Mme Zaga Mendez (Verdun), M. Paradis (Jean-Talon) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant l'attribution des contrats gouvernementaux à des entreprises américaines; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques), conjointement avec Mme Maccarone (Westmount-Saint-Louis) et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale s'inquiète des résultats de l'étude du Groupe de Recherche et d'Intervention Sociale (GRIS) qui conclut à une hausse de l'intolérance des jeunes envers les membres de la communauté LGBTQ;

6 février 2025

---

QU'elle reconnaisse que le programme d'éducation à la sexualité au Québec est de grande qualité et qu'il respecte le développement psycho-sexuel des enfants et des adolescents;

QU'elle prenne acte que ce programme est fondé sur des valeurs telles que l'égalité hommes-femmes, le respect de la diversité ainsi que de l'intégrité physique et psychique;

QU'elle salue le fait que le programme aborde de façon neutre et ouverte les questions d'identité, de stéréotypes et d'expression de genre, ainsi que des impacts du sexisme, de l'homophobie et de la transphobie sur les enfants et les adolescents;

QU'enfin, l'Assemblée nationale reconnaisse qu'une éducation sexuelle adéquate à l'école passe par une collaboration avec les parents, ainsi que par une formation et du matériel pédagogique de qualité pour le personnel scolaire.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **380** en annexe)

Pour : **95** Contre : **0** Abstention : **3**

---

M. Bérubé (Matane-Matapédia), conjointement avec M. Kelley (Jacques-Cartier), M. Bouazzi (Maurice-Richard) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant les nouveaux projets de parcs éoliens; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

6 février 2025

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Poulet (Laporte), conjointement avec Mme Garceau (Robert-Baldwin), M. Marissal (Rosemont), M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Chassin (Saint-Jérôme), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale de tolérance zéro à l'égard des mutilations génitales féminines;

QU'elle souligne que selon l'organisation des Nations Unies, plus de 230 millions de femmes ont été victimes de cette pratique nuisible et dangereuse et que 4,4 millions de filles risquent d'y être exposé cette année;

QU'elle reconnaisse qu'à travers le monde, la mutilation génitale féminine constitue une violation des droits humains des filles et des femmes;

QU'elle rappelle qu'en 2012, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution interdisant la mutilation génitale féminine;

QU'elle appelle les médecins gynécologues obstétriciens à se sensibiliser à la reconstruction, besoin des femmes victimes peu connu au Québec;

QU'enfin l'Assemblée exprime sa vive solidarité envers toutes les filles et les femmes qui en sont victimes.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

6 février 2025

---

**Avis touchant les travaux des commissions**

M. Caire, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 79, Loi édictant la Loi sur les contrats des organismes municipaux et modifiant diverses dispositions principalement aux fins d'allègement du fardeau administratif des organismes municipaux;
- la Commission de l'économie et du travail, afin d'entreprendre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 85, Loi modifiant diverses dispositions principalement aux fins d'allègement du fardeau réglementaire et administratif.

Et, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin d'entreprendre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 83, Loi favorisant l'exercice de la médecine au sein du réseau public de la santé et des services sociaux.

---

Mme Soucy, première vice-présidente, donne les avis suivants :

- la Commission de l'aménagement du territoire se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'une pétition concernant la mise en place d'un nouveau programme HLM;
- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'une pétition concernant la reconnaissance de l'obésité comme étant une maladie chronique.

**6 février 2025**

---

## **Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

Mme Soucy, première vice-présidente, informe l'Assemblée que, le vendredi 14 février 2025, Mme Labrie (Sherbrooke) s'adressera à Mme Bélanger, ministre responsable des Aînés, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « L'avenir des services et des soins à domicile ».

---

## **AFFAIRES DU JOUR**

### **Projets de loi du gouvernement**

#### *Prise en considération de rapports de commissions*

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 88, Loi modifiant la Loi concernant le régime de négociation des conventions collectives et de règlement des différends dans le secteur municipal.

Après débat, le rapport est adopté.

#### *Adoption du principe*

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 5 février 2025, sur la motion de M. Charette, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, proposant que le principe du projet de loi n° 81, Loi modifiant diverses dispositions en matière d'environnement, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

**6 février 2025**

---

À la demande de M. Caire, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

À 11 h 56, à la demande de M. Caire, leader adjoint du gouvernement, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 13 heures.

### **Débats de fin de séance**

À 13 heures, l'Assemblée tient deux débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par Mme Cadet (Bourassa-Sauvé) à Mme Champagne Jourdain, ministre de l'Emploi, portant sur le sujet suivant : « La préservation des emplois dans le secteur manufacturier ». M. Caire, ministre de la Cybersécurité et du Numérique, remplace la ministre pour ce débat;
- le deuxième, sur une question adressée par Mme Prass (D'Arcy-McGee) à M. Carmant, ministre responsable des Services sociaux, portant sur le sujet suivant : « La crise en itinérance ».

M. Caire, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 11 février 2025, à 13 h 40.

La motion est adoptée.

---

À 13 h 26, Mme Soucy, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 11 février 2025, à 13 h 40.

*La Présidente*

**NATHALIE ROY**

2727

6 février 2025

ANNEXE

Votes électroniques

Sur la motion d'amendement de M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne) :

(Vote n° 378)

POUR - 28

Arseneau (PQ)	Fontecilla (QS)	Marissal (QS)	Zaga Mendez (QS)
Beauchemin (PLQ)	Fortin (PLQ)	Massé (QS)	Zanetti (QS)
Bérubé (PQ)	Garceau (PLQ)	McGraw (PLQ)	
Cadet (PLQ)	Grandmont (QS)	Nichols (IND)	
Caron (PLQ)	Kelley (PLQ)	Paradis (PQ)	
(La Pinière)	Labrie (QS)	Prass (PLQ)	
Cliche-Rivard (QS)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Rotiroti (PLQ)	
Derraji (PLQ)	Leduc (QS)	Setlakwe (PLQ)	
Dufour (PLQ)	Maccarone (PLQ)	Tanguay (PLQ)	
(Mille-Îles)			

CONTRE - 72

Abou-Khalil (CAQ)	Déry (CAQ)	Lachance (CAQ)	Rivest (CAQ)
Allaire (CAQ)	Dionne (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Roberge (CAQ)
Asselin (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Laforest (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Drainville (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Roy (CAQ)
(Orford)	Dubé (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
(Prévost)	Émond (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Bernard (CAQ)	Fréchette (CAQ)	LeBel (CAQ)	Simard (CAQ)
Biron (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Skeete (CAQ)
Blais (CAQ)	Gendron (CAQ)	(Les Plaines)	St-Louis (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Girard (CAQ)	Lemay (CAQ)	Tardif (CAQ)
Blouin (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemieux (CAQ)	Thouin (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Grondin (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Guilbault (CAQ)	(Chapleau)	(Dubuc)
Boulet (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Malette (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Bussière (CAQ)	Haytayan (CAQ)	Martel (CAQ)	(Hull)
Caire (CAQ)	Hébert (CAQ)	Montigny (CAQ)	
Carmant (CAQ)	Jacques (CAQ)	Picard (CAQ)	
Champagne Jourdain	Jeannotte (CAQ)	Poulet (CAQ)	
(CAQ)			
Charest (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Proulx (CAQ)	
Charette (CAQ)	Julien (CAQ)	Reid (CAQ)	

ABSTENTIONS - 1

Chassin (IND)

6 février 2025

---

Sur la motion de M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) :

(Vote n° 379)

**POUR - 29**

Arseneau (PQ)	Dufour (PLQ)	Leduc (QS)	Setlakwe (PLQ)
Beauchemin (PLQ)	(Mille-Îles)	Maccarone (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Bérubé (PQ)	Fontecilla (QS)	Marissal (QS)	Zaga Mendez (QS)
Cadet (PLQ)	Fortin (PLQ)	Massé (QS)	Zanetti (QS)
Caron (PLQ)	Garceau (PLQ)	McGraw (PLQ)	
(La Pinière)	Grandmont (QS)	Nichols (IND)	
Chassin (IND)	Kelley (PLQ)	Paradis (PQ)	
Cliche-Rivard (QS)	Labrie (QS)	Prass (PLQ)	
Derraji (PLQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Rotiroti (PLQ)	

**CONTRE - 72**

Abou-Khalil (CAQ)	Déry (CAQ)	Lachance (CAQ)	Rivest (CAQ)
Allaire (CAQ)	Dionne (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Roberge (CAQ)
Asselin (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Laforest (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Bélangier (CAQ)	Drainville (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Roy (CAQ)
(Orford)	Dubé (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Bélangier (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
(Prévost)	Émond (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Bernard (CAQ)	Fréchette (CAQ)	LeBel (CAQ)	Simard (CAQ)
Biron (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Skeete (CAQ)
Blais (CAQ)	Gendron (CAQ)	(Les Plaines)	St-Louis (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Girard (CAQ)	Lemay (CAQ)	Tardif (CAQ)
Blouin (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemieux (CAQ)	Thouin (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Grondin (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Guilbault (CAQ)	(Chapleau)	(Dubuc)
Boulet (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Malette (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Bussière (CAQ)	Haytayan (CAQ)	Martel (CAQ)	(Hull)
Caire (CAQ)	Hébert (CAQ)	Montigny (CAQ)	
Carmant (CAQ)	Jacques (CAQ)	Picard (CAQ)	
Champagne Jourdain (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Poulet (CAQ)	
Charest (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Proulx (CAQ)	
Charette (CAQ)	Julien (CAQ)	Reid (CAQ)	

6 février 2025

---

Sur la motion de Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), conjointement avec Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) et Mme Nichols (Vaudreuil) :

(Vote n° 380)

**POUR - 95**

Abou-Khalil (CAQ)	Derraji (PLQ)	Kelley (PLQ)	Proulx (CAQ)
Allaire (CAQ)	Déry (CAQ)	Labrie (QS)	Reid (CAQ)
Asselin (CAQ)	Dionne (CAQ)	Lachance (CAQ)	Rivest (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Dorismond (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bélanger (CAQ) (Prévost)	Drainville (CAQ)	Laforest (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bélanger (CAQ) (Orford)	Dubé (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Rouleau (CAQ)
	Dufour (PLQ) (Mille-Îles)	Lafrenière (CAQ)	Roy (CAQ)
		Lakhoyan Olivier (PLQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Bernard (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Biron (CAQ)	Émond (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Blais (CAQ)	Fontecilla (QS)	LeBel (CAQ)	Simard (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lecours (CAQ)	Skeete (CAQ)
Blouin (CAQ)	Fréchette (CAQ)	(Les Plaines)	St-Louis (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Leduc (QS)	Tanguay (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Garceau (PLQ)	Lemay (CAQ)	Tardif (CAQ)
Boulet (CAQ)	Gendron (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Thouin (CAQ)
Bussièrre (CAQ)	Girard (CAQ) (Lac-Saint-Jean)	Maccarone (PLQ)	Tremblay (CAQ) (Dubuc)
Cadet (PLQ)	Grandmont (QS)	Malette (CAQ)	Tremblay (CAQ) (Hull)
Caire (CAQ)	Grondin (CAQ)	Marissal (QS)	Zaga Mendez (QS)
Carmant (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Martel (CAQ)	Zanetti (QS)
Caron (PLQ) (La Pinière)	Guillemette (CAQ)	Massé (QS)	
Champagne Jourdain (CAQ)	Haytayan (CAQ)	McGraw (PLQ)	
		Montigny (CAQ)	
Charest (CAQ)	Jacques (CAQ)	Nichols (IND)	
Charette (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Picard (CAQ)	
Chassin (IND)	Jolin-Barrette (CAQ)	Poulet (CAQ)	
Cliche-Rivard (QS)	Julien (CAQ)	Prass (PLQ)	

**ABSTENTIONS - 3**

Arseneau (PQ)      Paradis (PQ)  
Bérubé (PQ)